

A lire et à signer : Parents ou responsable et le jeune

Inscription – paiement :

L'inscription en ligne est nécessaire mais elle ne sera prise en compte qu'après total versement du règlement et envoi de tous les documents demandés au Pôle Jeunes.

Le prix demandé est de 95 € par personne.

Ordre du chèque : **R.I.J.72**. A renvoyer à la Maison Saint Julien.

- + 3€ pour l'adhésion au RIJ 72 pour l'année civile 2018.
- Je soutiens la caisse de solidarité par un don** pour :
 - Permettre à un jeune de partir au camp vélo
 - Permettre à un jeune ne pouvant partir en vacances cet été de participer, en aout, au camp solidaire du Pôle Jeunes.

Montant libre : _____

- Je règle le prix demandé par (entourer) :

Chèque - espèces - Bons Vacances ANCV ou MSA

Nous n'acceptons pas les bons loisirs, ni les bons CAF

Règles de vie lors des camps :

Portable : INTERDICTION (même pour écouter de la musique) - merci de respecter cette règle.

Cigarettes : Il est interdit de fumer pour tous les mineurs. Merci d'en discuter avec eux, et nous si besoin.

Alcool : Il est interdit de boire de l'alcool pour tous les mineurs.

Vols : Le Pôle Jeunes décline toute responsabilité en cas de vol. La seule solution est de ne pas emmener d'objets de valeurs.

Cohérence de vie : Nous cherchons la cohérence de vie entre nos pensées et nos actions ! Le respect devra être vécu avec toutes les personnes du camp et toutes celles que nous rencontrerons. De même dans nos gestes envers l'environnement.

Signature du jeune :

Signature du parent :

Comme adulte, je peux être **bénévole** de manière ponctuelle sur un des camps : (Intendance avant le camp - cuisine - logistique - administratif ...)

Je laisse mes coordonnées NOM Prénom _____

n° tél : _____ Adresse mail : _____